



COMPTE RENDU

Réunion publique – Le Fayet – 10 novembre 2009

Monsieur le Maire ouvre la séance en présentant le déroulement de la soirée qui débute par la réunion publique pour se poursuivre par la commémoration de l'armistice de la 1^{ère} Guerre mondiale et le conseil municipal

Il informe ensuite l'assistance nombreuse sur les travaux en cours, ou prévus à court et moyen termes.

Travaux de rénovation des espaces publics des rues de la Poste et de la Gare.

L'avancement des travaux respecte les délais. Rue de la poste, seuls restent à réaliser les plantations, la signalisation verticale et horizontale et éclairage public. Rue de la gare, le maintien d'une voie de circulation rend plus difficile l'intervention des entreprises, toutefois les délais sont respectés.

Le marché

L'expérimentation du déplacement du marché sur la place de la gare est un succès, son maintien à cet emplacement est envisagé. Une demande a été faite au SIVOM, gestionnaire du pôle d'échange ainsi qu'à la SNCF et Réseau ferré de France – RFF. Cet emplacement paraît plus judicieux en termes de visibilité et de sécurité, de plus il libère bon nombre d'emplacement de stationnement place de la poste.

L'obtention de la 4^{ème} fleur

La 4^{ème} fleur récompense toutes et tous pour les efforts de fleurissement mais également d'embellissement (ravalement, etc.) ; La remise du prix par le ministre est prévue en mars prochain.

Le parc thermal

Le centre de secours change d'affectation. Des travaux seront entrepris en 2010. Le rez-de-jardin sera entièrement dévolu à l'accueil de loisirs et le 1^{er} étage à usage de bureau pour l'Education nationale. A cette occasion l'éclairage public sera renforcé ainsi que la mise en place de poubelles

Le sens de circulation sera modifié, libérant ainsi une zone piétonne et renforçant ainsi la sécurité de tous. Des travaux d'enrobé sont à prévoir à l'entrée

Immobilier

La construction, par la SEMCODA, en lieu et place de la maison « COLSON » débutera en 2010, la réfection des espaces publics s'effectueront ensuite.

La commune acquiert auprès d'EDF le bâtiment situé à proximité de la centrale hydroélectrique. La réhabilitation qu'elle nécessite débutera rapidement permettant l'occupation des 4 logements.

Dans les prochains mois, les thermes débuteront leurs travaux de modernisation.

Questions, interventions :

Quelle sera l'utilisation de l'espace dallé devant le « Repaire des ours » ?

Des jardinières et barrières réduiront les possibilités de stationnement illicite tout en maintenant un passage aisé aux piétons.

Les points de collecte et de tri sélectif ne sont pas toujours esthétiques.

La mise en place de conteneurs semi enterrés s'accompagne désormais de plantations

Compte tenu de l'avancement des travaux et de la proximité des fêtes est-il possible d'ouvrir par anticipation la rue de la gare à la circulation ?

Les corps de métiers intervenant successivement il n'est pas possible de rendre, par anticipation, la rue de la gare à la circulation, même piétonne.

Rue de la Poste, la vitesse apparaît à certains comme trop élevée.

Respecter le code de la route, alerter la gendarmerie si nécessaire.

Certains parents d'élèves sollicitent la réalisation d'un abribus au Fayet du milieu

Il est impossible d'en installer partout pour des raisons de coût, de localisation (sécurité, foncier) de plus la compétence est partagée entre le Conseil Général et le SIVOM. Néanmoins, l'aménagement d'un point de collecte et de tri sélectif des ordures ménagères (conteneurs semi enterrés) en remplacement des conteneurs mobiles en place pourrait libérer le foncier nécessaire à la construction d'un tel équipement.

Quand l'accès à Passy sera-t-il sécurisé ?

La réalisation du carrefour de l'aérodrome est prévue en 2011/2012 (coût important partagé entre CG, Passy et RFF).

Certains passages piétons sont en mauvais état

L'affaissement anormal constaté fait l'objet d'une expertise. Les pavés seront à terme remplacés par un enrobé de couleur.

Certaines épaves ou voitures « ventouse » occupent depuis plusieurs semaines parking et trottoirs

La police municipale est chargée de faire procéder à l'enlèvement par la fourrière. La procédure est contrainte par une réglementation très stricte sur le respect des délais.

Le rond point des cristaux est particulièrement défraîchi

Ce rond point a mal vieilli. Le remplacement des cristaux par un cèdre entouré de pelouse est envisagé très rapidement. Le Casino dont les recettes inscrites au budget se sont stabilisées à hauteur de 400 000 euros (en légère hausse) sera sollicité pour participer à cette rénovation.

Nuisances sonores.

Il paraît difficile d'insonoriser totalement des établissements tels le « Repaire des ours » qui connaît une notoriété grandissante dans le milieu musical et le « Karma Loundge ». Le bruit constaté à l'extérieur est plus le résultat de comportements individuels répréhensibles. Là encore il convient d'appeler la gendarmerie en cas d'excès.

Le Maire,

Jean-Marc PEILLEX.